

Nouméa, le 26/06/2019

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service des installations  
classées et des impacts  
environnementaux et des  
déchets

6, route des Artifices -  
Moselle  
BP L1  
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone :  
20 34 00

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
denv.contact@province-  
sud.nc

affaire suivie par  
Nivaleta TUI

N° 19465-2019/1-  
ISP/DENV

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

MONSIEUR LE COMMISSAIRE DELEGUE  
DE LA REPUBLIQUE POUR LA PROVINCE SUD  
EN NOUVELLE-CALEDONIE  
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD  
ANTENNE DE NOUMÉA  
CENTRE ADMINISTRATIF  
(DE 8 H 00 A 11 H 30)

9 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE  
BATIMENT A  
BUREAU DU COURRIER  
98800 NOUMÉA

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
2 ex	Arrêté n° 2010-2019/ARR/DENV du 20 juin 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par Monsieur Patrick FAYARD, d'un élevage de poules pondeuses sur la commune de Dumbéa ;	
2 ex	Convention d'objectifs et de moyens n° C.308-19 du 18 juin 2019 relative à l'attribution d'une subvention à la fondation RACE FOR WATER pour la conduite d'actions de sensibilisations et de recherche sur l'impact des plastiques sur le milieu marin et les solutions de valorisation de ces déchets ;	<b>Transmis pour exercice du contrôle de légalité.</b>
2 ex	Arrêté n° 1979-2019/ARR/DENV du 13 juin 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par la Sarl Mécanauto, un site de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usages, 6 rue Pelatan en zone industrielle de Ducos sur la commune de Nouméa.	<i>Merci de bien vouloir retourner le 2<sup>ème</sup> exemplaire des actes tamponnés et datés à la Direction de l'Environnement</i>

Service des installations classées, des impacts  
environnementaux et de la gestion des déchets

